

CE DOCUMENT PRESENTE L'ACTION DE NOTRE ASSOCIATION EVRY PALESTINE DANS LE CADRE DU JUMELAGE/COOPERATION AVEC LE CAMP DE REFUGIES DE KHAN YOUNIS, AINSI QUE LE PROJET QU'ELLE VIENT DE DEMARRER AVEC UN PREMIER FINANCEMENT DU CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE ASSOCIE A UN APPORT EN FONDS PROPRES.

Il se conclut par une proposition de partenariat avec d'autres comités locaux AFPS pour renforcer ce projet et à terme pour l'étendre à d'autres activités.

LE CONTEXTE

Comité local de l'AFPS, notre association regroupe des adhérents de la région d'Evry et du reste de l'Essonne ; nous sommes actuellement un peu plus de 70 adhérents et autant de sympathisants. Nous sommes soutenus par un collectif d'une trentaine d'organisations (associations, partis, syndicats). Evry Palestine est à l'origine du jumelage avec le camp de réfugiés de Khan Younis (Bande de Gaza), signé en septembre 1999 par la Ville Nouvelle d'Evry et repris en mai 2006 par la Ville d'Evry.

Dans le cadre de ce jumelage, nous avons mené de nombreux projets avec le camp de réfugiés de Khan Younis : animation culturelle et sportive, partenariat dans le projet d'amélioration du service de l'électricité (mené par Electriciens sans Frontières), projet « des paysans pauvres vers les familles pauvres » avec le PARC et le Comité des Réfugiés, projet Arts et Jeux avec le Centre d'Activités des Femmes et des artistes de Gaza,

Ces projets ont été soutenus par le Conseil Général de l'Essonne et c'est dans ce cadre que nous avons organisé, en octobre-novembre 2009, le voyage d'une délégation d'élus du Conseil Général, toutes tendances politiques confondues, dans la Bande de Gaza.

LE PROJET ACTUEL

Historique

Nous avons obtenu en 2011 un financement du Conseil Général de l'Essonne, de 20.000 euros au total en deux tranches sur deux ans, pour un projet de centre d'animation pour les enfants du camp, mené avec EJE (Enfance par le Jeu et l'Education) comme partenaire technique.

Ce projet n'a pas pu démarrer dans les conditions prévues faute de partenaire local en mesure de fournir des locaux adaptés à proximité du Camp : le Centre d'Activités des Femmes, partenaire initialement prévu, avait perdu son indépendance politique, et le nouveau partenaire pressenti en remplacement n'avait pas de locaux adaptés.

En 2012, la renaissance du Comité Populaire des Réfugiés, qui s'est doté d'un nouveau président et a peu à peu retrouvé les moyens d'exister, nous a fait privilégier la voie de ce Comité comme partenaire local sur ce projet. Nous avons pu nous appuyer sur une personne de confiance qui a pu évaluer différentes solutions possibles, à l'occasion de plusieurs missions qu'elle avait effectuées à Gaza. Après plusieurs essais infructueux, une opportunité s'est ouverte fin 2012 avec l'offre de partenariat du Centre Sportif des Jeunes du Camp de Réfugiés de Khan Younis, qui a mis des locaux à disposition pour ce projet.

C'est sur cette base que nous avons alors mis au point une convention d'opération (sous la forme habituelle d'un « Memorandum of Understanding » ou MoU) et finalisé la construction du projet. Le MoU a été signé par l'ensemble des partenaires le 9 mars 2013.

Les partenaires du projet

Evry Palestine assure la coordination générale du projet, en porte les financements, et assure le retour d'information vers les financeurs. Elle s'assure du respect par les différents partenaires des accords passés. Sur la base d'un reporting mensuel et de relations directes avec les partenaires, elle s'assure du bon déroulement de ce projet. Elle en fait effectuer des évaluations à des moments clés.

EJE (Les Enfants, le Jeu et l'Education) est le partenaire technique et opérationnel du projet. Il est l'employeur du coordinateur pédagogique, de l'animatrice et de la psychologue. Il est responsable du déroulement opérationnel du projet. Il coordonne l'inscription des enfants sur des critères pédagogiques et sociaux, en s'appuyant sur les partenaires locaux du Camp et sur les professeurs et directeurs des écoles du Camp. Ses obligations sont clairement référencées dans le MOU, ainsi qu'un échéancier financier très précis lié à un reporting régulier sur l'activité.

Le Centre Sportif des Jeunes fournit les locaux, et en assure l'aménagement ainsi que la sécurité.

Le Comité Populaire des Réfugiés gère les relations du projet avec les autorités locales, et se porte garant du fait qu'il est mené dans l'intérêt de la population du Camp de Réfugiés.

L'architecture du projet

Le choix a été fait de démarrer un projet concret et réaliste avec les financements déjà acquis. Le projet est organisé en deux phases (la première de 9 mois et la deuxième de 15 mois) pour satisfaire aux conditions de notre financeur principal, le Conseil Général de l'Essonne, qui ne débloque la deuxième partie du financement du projet que sur la base d'une évaluation de la première phase. Un complément de financement reste à trouver pour boucler le financement de la deuxième phase sur l'ensemble de la période prévue.

Le projet est centré au départ sur l'activité ludothèque, vu comme un centre pour pratiquer des jeux de société et d'autres activités dans un environnement organisé, et non comme un centre de prêt. Il est prévu un temps de soutien par un(e) psychologue pour les enfants qui le nécessiteront. Cela est décrit dans le MOU, signé en mars 2013 par les partenaires du projet, et chiffré dans le budget qui y est annexé.

Des extensions à ce premier noyau d'activités sont prévues ; elles peuvent comporter notamment des arts plastiques, des activités de théâtre, la fabrication de jeux par les enfants eux-mêmes. D'ores et déjà, le Consulat Général de France, venu soutenir le projet à l'occasion de notre mission de mai 2013, s'est déclaré prêt à financer, à hauteur de 7000 euros, la formation pour l'activité de fabrication de jeux et le démarrage de cette activité.

Les enfants (de 6 à 12 ans) sont accueillis en 4 groupes de 15 à 20 enfants, trois fois par semaine pour une durée de trois mois. Ce sont donc 500 à 600 enfants qui auront bénéficié du projet à l'issue de la durée de celui-ci. L'engagement est pris d'accueillir des garçons et des filles en nombre égal.

Le parti a été pris de privilégier les enfants traumatisés par la guerre, ainsi que ceux dont les familles n'ont pas les moyens d'acquérir des jeux.

Le personnel est constitué d'un coordinateur pédagogique à temps partiel, d'une animatrice à temps plein et d'une psychologue à temps partiel. Les deux premiers ont été recrutés en avril et ont une bonne expérience de leur fonction. La psychologue, recrutée au moment de notre mission, est une personne très expérimentée.

Les objectifs et l'organisation du projet, ainsi que les responsabilités de chacun, sont décrits dans le MoU signé le 9 mars.

Le budget est organisé en deux phases, une première phase de 9 mois et une deuxième phase de 15 mois. Pour la première phase, il manque un financement de 1000 euros qu'Evry Palestine s'est engagée à trouver auprès de nouveaux partenaires. Pour la deuxième phase, c'est un complément de financement de 6000 euros qui reste à trouver pour mener cette deuxième phase sur toute la durée prévue (15 mois).

RENFORCEMENT DU PROJET, PROPOSITION DE PARTENARIAT

Besoins financiers du projet

Les besoins financiers du projet comprennent :

- la consolidation du budget actuel (7 000 euros sur les deux ans du projet),
- un complément probablement nécessaire pour une mise en place solide de l'activité de fabrication des jeux (en cours d'évaluation),
- le renforcement des prestations de la psychologue (actuellement à temps partiel),

et aussi, suivant le développement du projet :

- l'ouverture de nouvelles activités,
- une contribution au projet d'aménagement d'un jardin devant les salles d'activité, projet porté par le club sportif des jeunes.

Proposition de partenariat

Evry Palestine propose aux comités locaux AFPS qui le souhaitent de s'associer à ce projet en contribuant à son financement. Une convention formaliserait ce partenariat, Evry Palestine restant, en tant que pilote du projet, l'interlocuteur de premier rang des partenaires palestiniens.

Cette convention porterait notamment sur :

- le montant et l'affectation des apports financiers dans le cadre de ce projet,
- les modalités de suivi du projet : concertation régulière, communication des rapports de suivi, alerte en cas de difficulté, etc.
- les modalités de valorisation du partenariat des comités locaux concernés, notamment en termes de communication,
- les modalités de travail en commun à l'occasion des voyages à Gaza des uns ou des autres pour renforcer le suivi du projet.